



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François GOYARD, maire.

Etaient présents : Jean-François GOYARD, Maire

Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX Adjoint au Maire

Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Caroline HOFFERT, Jennifer MONTEIRO, Antoine DAVENE de ROBERVAL, conseillers municipaux.

Etaient absents : Thierry SEUTIN, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL

M. Xavier BERNARD, est *désigné* secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

**DELIBERATION POUR DESIGNATION DES DELEGUES ET DES
SUPPLEANTS POUR ELECTION SENATORIALE DU 24 SEPTEMBRE
2023**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de **Mme PARASKEVAS Marie-Thérèse, M FELIX Jean Paul, Mme MONTEIRO Jennifer** et de **Mme DUCHATEAU – ROUGIER Louisiane**. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

La candidature enregistrée :

Jean-François GOYARD

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

M. Jean-François GOYARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées :

Antoine DAVENE de ROBERVAL
Caroline HOFFERT
MONTEIRO Jennifer

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :


- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M Antoine DAVENE de ROBERVAL 8 voix
- Mme Caroline HOFFERT 8 voix
- Mme MONTEIRO Jennifer 8 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fait à RHUIS
Le 12 juin 2023
Jean-François GOYARD


Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :
Affiché le :
Mis en ligne le :